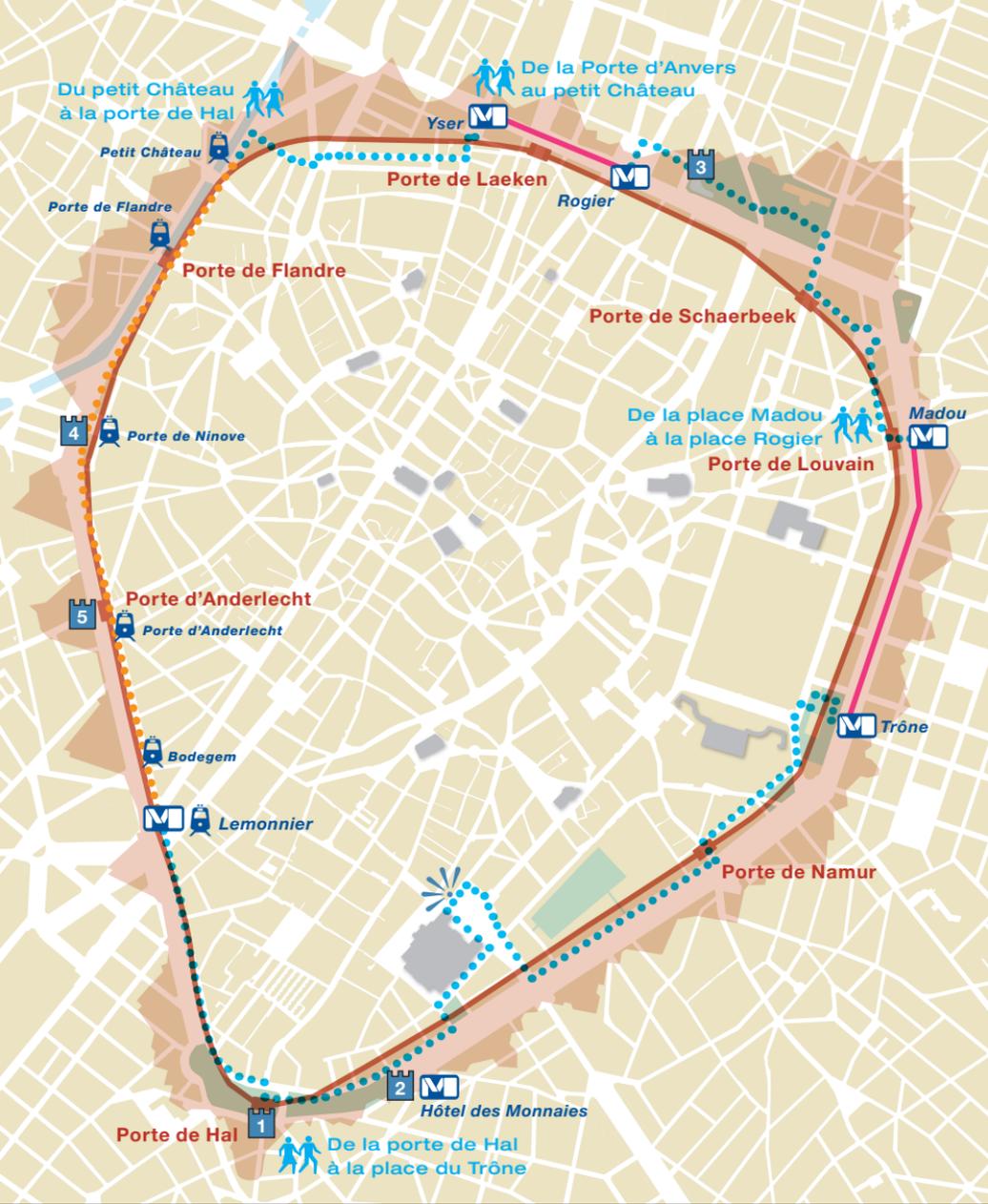




La deuxième enceinte de Bruxelles

Livret guide





-  **Porte de Hal** Tracé de la 2^e enceinte, ses portes et leur dénomination au XIV^e siècle
-  Bastions du XIV^e-XVIII^e siècle
-  Vestiges de la 2^e enceinte
-  Tracé des promenades à pied
-  Tracé de la promenade en tram
-  Tracé des promenades en métro

-  **Trône** Stations de métro
-  **Petit Château** Arrêts de tram
-  Îlots
-  Espaces verts rencontrés
-  Canal et plans d'eau
-  Bâtiments remarquables
-  Points de vue remarquables





AVANT DE PRENDRE LA ROUTE

Cette brochure vous invite à découvrir le tracé de la seconde enceinte de Bruxelles à travers une promenade urbaine à faire à pied, en métro et en tram !

À l'exception de la porte de Hal, le rempart médiéval construit au XIV^e siècle a complètement disparu mais il a laissé une empreinte encore bien sensible dans la ville moderne. La forme actuelle du tracé des boulevards de la petite ceinture est directement héritée de l'implantation de la deuxième enceinte de Bruxelles construite entre 1360 et 1400. Celle-ci fut considérablement remaniée et transformée à la fin du XVII^e siècle mais sans modification majeure de son tracé. Lorsque les remparts furent démantelés à partir de la fin du XVIII^e siècle et surtout au début du XIX^e siècle, de larges boulevards destinés à la promenade furent aménagés à son emplacement, toujours selon le même tracé. Ces couches historiques successives superposées en un même lieu ont chacune laissé des traces sur lesquelles cette promenade vous emmène...

Historique 4

Les promenades

Case départ: la porte de Hal 14

1. De la porte de Hal à la place du Trône 17

2. De la place Madou à la place Rogier 29

3. De la Porte d'Anvers au Petit Château 39

4. Du Petit Château à la Porte de Hal 45

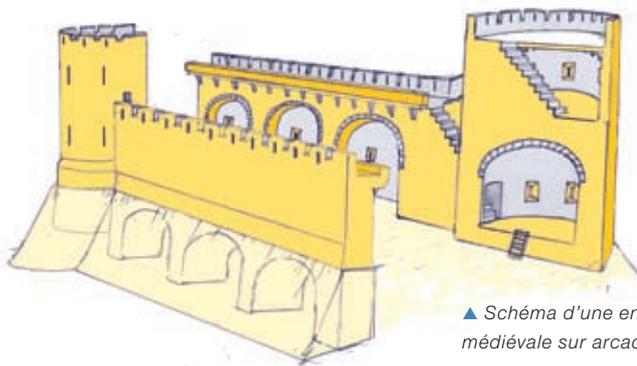


▲ Spaak, L., *La porte de Hal*, vers 1780.

HISTORIQUE

La construction du rempart médiéval

Depuis le XIII^e siècle, les trois pôles originels de la ville de Bruxelles, le port marchand le long de la Senne, le château du Coudenberg et la collégiale des Saints-Michel-et-Gudule, ainsi que les quartiers patriciens, étaient protégés par une enceinte de terre et de pierre, la première enceinte, d'une longueur d'environ quatre kilomètres. À l'extérieur de celle-ci se trouvaient les faubourgs peuplés, ruraux ou industriels, ainsi que quelques couvents.



▲ Schéma d'une enceinte médiévale sur arcade.

Au XIV^e siècle, l'économie bruxelloise tournait à plein rendement grâce, entre autres, au commerce du drap de luxe qui était à son apogée. La ville renforça en outre son rôle de centre résidentiel et politique important pour les ducs de Brabant. Ce développement remarquable amena la ville à entreprendre la construction d'une deuxième enceinte, deux fois plus longue, huit kilomètres ! À cette époque, la population de Bruxelles explosa véritablement jusqu'à atteindre le chiffre de 45.000 habitants à la fin du XV^e siècle.

Les difficultés à défendre la ville, rencontrées lors de la prise de Bruxelles par les troupes du comte de Flandre Louis de Male en 1356, constituèrent certainement un des arguments décisifs pour entamer la construction de ce nouveau rempart dès 1357. La deuxième enceinte allait englober tous les faubourgs situés hors les murs de la première.

Le mode de construction de la deuxième enceinte est fort semblable à celui de la première : de larges fossés creusés dans les terrains sablonneux du haut de la ville (fossés secs) et dans les terrains marécageux du bas de la ville (fossés inondés), mise en place d'une levée de terre constituée principalement des déblais du creusement des fossés, construction d'une muraille sur arcades fondées dans la levée de terre avec un chemin de ronde à deux niveaux. Les maçonneries mises en œuvre sont faites principalement de briques habillées d'un parement de pierre blanche locale pour la face extérieure du rempart. Une septantaine de tours semi-circulaires rythmaient la muraille qui intégrait également, à l'est, deux tours circulaires nettement plus élevées que les autres et destinées particulièrement au guet : la Grosse Tour et la Tour Bleue.



▲ Uyttersprot, J., *Vue de Bruxelles depuis l'ouest, 1574.*

Initialement, la muraille était également ouverte de sept portes : les portes de Hal, de Namur, de Louvain, de Schaerbeek, de Laeken, de Flandre et d'Anderlecht. Chacune était située dans le prolongement d'une des sept grandes chaussées établies au départ des sept portes principales de la première enceinte. À l'exception de la porte de Flandre, d'un type comparable aux portes de la première enceinte présentant un passage central voûté flanqué de deux tours semi-circulaires, les portes de la deuxième enceinte se présentaient selon le modèle de la porte de Hal à savoir une grosse tour en forme de D percée d'un passage voûté axial dont les premiers mètres du débouché hors de la ville étaient protégés par un passage fortifié et fermé lui-même d'une avant-porte entre deux tourelles. Une huitième porte, la porte du Rivage, fut percée dans le courant du ^{xvi}^e pour laisser entrer en ville le canal reliant directement le nouveau port intérieur de Bruxelles au Rupel et à l'Escaut, reléguant la Senne à un rôle secondaire. Cette porte du Rivage s'ouvrait également sur les chemins qui longeaient le canal des deux côtés.



Les renforcements des fortifications modernes

Devenue capitale des Pays-Bas espagnols sous le règne de Charles Quint, Bruxelles connaît un essor renouvelé qui sera néanmoins mis à mal par la période des Guerres de Religion dans la seconde moitié du XVI^e siècle et par les guerres contre la France dans la seconde moitié du XVII^e siècle. À ces deux périodes troublées correspondent deux phases de renforcement et de modernisation de la deuxième enceinte.



▲ Bonnegroy, J.-B, *Vue de Bruxelles depuis l'ouest, 1664-1665*. Sur cette peinture, on reconnaît les premiers talus de terre aménagés devant l'enceinte.

Au moment de la révolte de Bruxelles contre le pouvoir espagnol, les autorités du régime calviniste mis en place par Guillaume d'Orange décidèrent de renforcer chaque porte et les tronçons de courtine les plus vulnérables par la construction de défenses avancées, sous la forme de ravelins (ou demi-lunes), constituées principalement de levées de terre et placés à l'avant du fossé, lui-même remis en état et peut-être élargi. Il s'agissait autant de prévenir la force de frappe que pouvait présenter un assaillant – qui disposait des armes les plus récentes dont l'artillerie à poudre et le boulet métallique –, que de permettre la mise en place adéquate d'une artillerie moderne de défense de la place.

Face aux prétentions territoriales du roi de France, Louis XIV, les gouverneurs espagnols du dernier tiers du XVII^e siècle, s'attachèrent à prévenir toute attaque contre Bruxelles notamment par un nouveau renforcement des fortifications de la ville. Dans les zones non inondables, les ravelins furent transformés en véritables bastions rattachés au rempart médiéval et de nouveaux ravelins plus avancés furent placés entre les bastions.

◀ De haut en bas et de droite à gauche: Vitzthumb, P., *La porte de Hal, 1786* | *La porte de Namur, 1783* | *La porte de Louvain, 1783* | *La porte de Schaerbeek, 1783* | *La porte de Laeken, 1793* | *La porte de Flandre, 1783* | *La porte d'Anderlecht, 1783*.
De la Rue, *La porte du Rivage, XVIII^e s.*

Sur tout le front sud de la ville, de part et d'autre de la porte de Hal, l'enceinte médiévale fit place à un nouveau front défensif constitué de trois bastions intégrant l'ancienne porte de Hal et un fort fut érigé sur les hauteurs de Saint-Gilles afin de couvrir largement cette zone. Enfin, la maîtrise des écluses, vannes et digues de la Senne et de ses affluents, en amont de la ville, permettait d'envisager l'inondation de la plaine qui s'étendait à l'ouest des remparts pour stopper l'assaillant.



▲ Bossuet, F.-A., *La démolition des remparts*, 1828.

Le démantèlement de la deuxième enceinte et la création des boulevards

Le processus de démantèlement des remparts fut entamé dès la fin du XVIII^e siècle. L'empereur Joseph II l'ordonna pour Bruxelles comme pour de nombreuses autres villes de nos régions qui ne participaient plus à la stratégie militaire de l'époque. Assez rapidement, les portes furent détruites à l'exception de la porte de Hal et de la porte de Laeken. Les remparts démilitarisés devinrent alors un lieu de promenade très apprécié où les Bruxellois pouvaient jouir d'un magnifique panorama sur la ville et ses alentours. Au début du XIX^e siècle, sous le Régime français, Napoléon décida la poursuite de ce démantèlement en ordonnant la destruction totale des remparts et leur remplacement par un boulevard périphérique. Seule la porte de Hal fut conservée car elle servait alors de prison.

Le boulevard fut finalement dessiné tronçon par tronçon par l'architecte Jean-Baptiste Vifquain, à partir de la période hollandaise. Ces nouvelles voiries furent dédiées à la promenade et pourvues en conséquence d'une allée centrale et de voies latérales bordées de rangées d'arbres.



▲ Guesdon, *Vue de Bruxelles depuis le nord, vers 1850.*

Sur cette gravure, on peut voir les petits pavillons blancs qui faisaient office de porte pour rentrer dans la ville. Les boulevards étaient, en effet, longés d'une barrière.

De multiples points de repos jalonnaient cette promenade: espaces verts, panoramas, places... En outre, sur ces nouvelles artères étaient connectés de nouveaux développements urbanistiques également conçus pour offrir de superbes perspectives: l'avenue Louise qui menait les promeneurs jusqu'au bois de la Cambre, la rue Royale prolongeant le quartier Royal, le Jardin botanique... La réalisation de ces boulevards extérieurs ne s'achèvera que vers 1850, donnant naissance à la *petite ceinture* de Bruxelles.

▼ *Promenade mondaine sur l'avenue de la Toison d'Or, fin XIX^e siècle.*



Le tronçon le plus mondain se situait à l'est et au nord de la ville entre la place Louise et la place de l'Yser. De ce côté, les imposantes demeures bourgeoises côtoyaient les cafés à la mode et les salons de consommation. Les boulevards situés à l'ouest de la ville, le long du canal, également dessinés pour la promenade arborée, n'ont jamais été aussi prestigieux que ceux du haut de la ville. Quelques demeures bourgeoises et hôtels de maître y furent aussi construits dans les premiers temps mais, très rapidement, la présence du port et du canal favorisa d'autres installations. Une multitude d'usines, d'ateliers, de dépôts et de commerces en gros, s'établirent principalement sur les anciens terrains agricoles du côté de Molenbeek, mais également à l'intérieur même de la ville. La vocation de ces tronçons de la *petite ceinture* fut avant tout industrielle.



▲ Le canal de Charleroi longé par le boulevard entre le Petit Château et la porte de Flandre, 1905

Durant les premières années de leur existence, les boulevards étaient longés, sur leur côté extérieur, d'une clôture: le plus souvent un mur en brique ou une grille, surtout aux abords des portes, et puis aussi parfois une simple palissade de bois. Cette clôture n'assurait plus aucune fonction militaire mais elle matérialisait la limite fiscale et elle obligeait la population à entrer et sortir de la ville par les portes dont le nombre avait été porté à quatorze. Ces portes, marquées par des petits pavillons néoclassiques, étaient le lieu de perception de l'octroi, taxe sur toute marchandise entrant dans Bruxelles. Lorsque l'octroi fut aboli en 1860, grilles et palissades furent détruites à grand fracas par une population euphorique.



▲ Les pavillons d'octroi de la porte de Louvain, vers 1850.

La modernisation des boulevards

Peu après l'arrivée du chemin de fer à Bruxelles en 1837, le côté occidental des boulevards vit l'implantation d'une liaison ferroviaire légère et principalement réservée au transport de marchandises entre la station nord de l'allée Verte et la ligne sud vers Tubize. Le côté oriental des boulevards connut quant à lui les tramways à traction chevaline avant l'arrivée de l'électrification à la fin du XIX^e siècle.

▼ Marchande de glace sur le boulevard de Waterloo, début du XX^e siècle



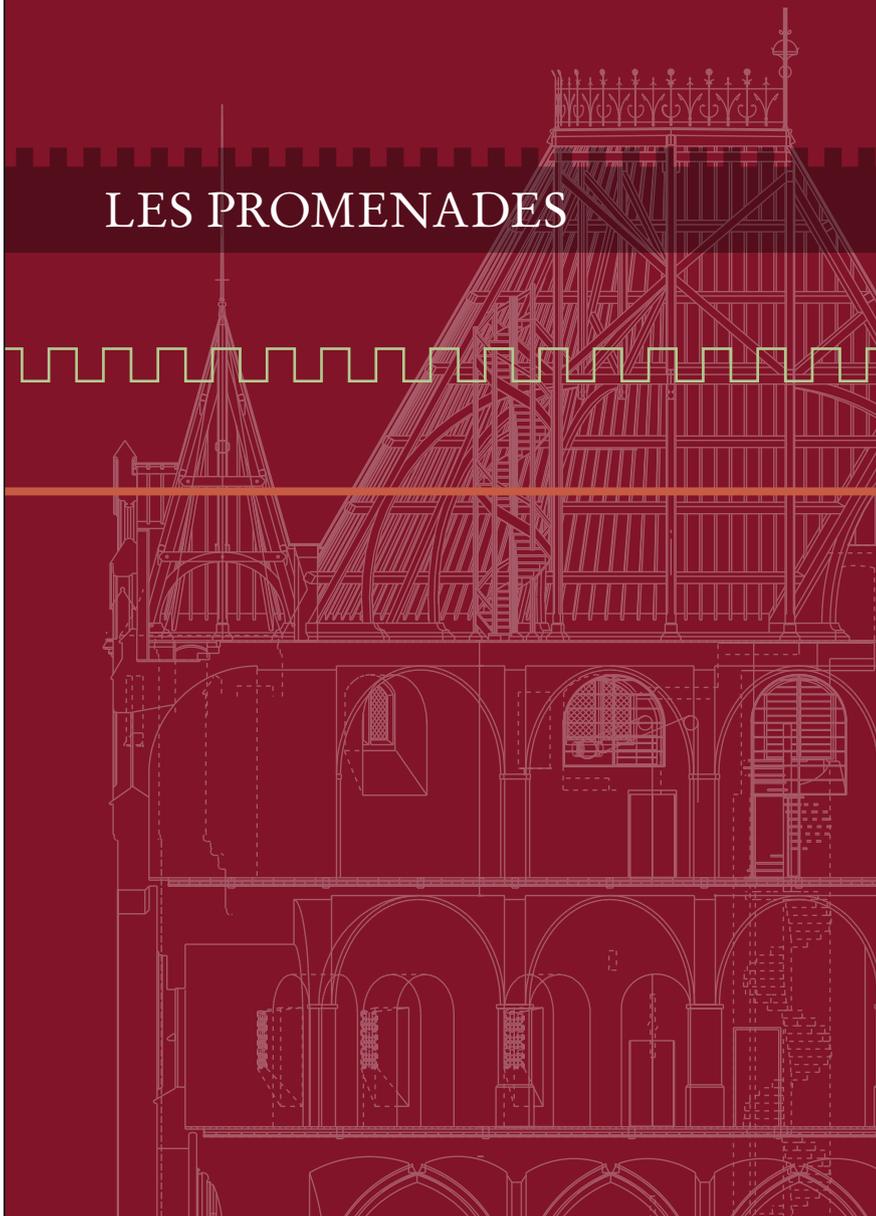
Malgré l'apparition d'une bande de circulation automobile dans la première moitié du xx^e siècle, la promenade des boulevards restait très agréable et arborée. Les grands travaux urbanistiques modernes vinrent transformer la physionomie des boulevards à partir des années 1950. À cette époque, en effet, des tunnels furent percés pour faciliter le trafic des voitures. Le Ministère des Travaux publics nourrissait l'ambition de faire du réseau routier belge le meilleur d'Europe à l'occasion de l'Exposition Universelle de 1958 qui devait refléter une époque caractérisée, entre autres, par la rapidité des moyens de communication. Les arbres payèrent un lourd tribut à cette modernisation et les piétons furent relégués sur les trottoirs. À partir de 1970, les tunnels autoroutiers nouvellement creusés furent doublés de tunnels destinés au métro, même s'ils accueillirent d'abord de simples trams.



▲ Creusement du tunnel sous la place Louise, 1956.

Aujourd'hui, à l'est de la ville, malgré une intense circulation automobile, la promenade des boulevards a pris la forme contemporaine du *shopping*. Commerces et cafés y sont même plus présents que jamais. Le quartier populaire qui s'étend le long du canal est, quant à lui, en pleine mutation. Il est de plus en plus investi par une population jeune et branchée qui reconvertit les anciennes industries en lieux culturels ou en *lofts*. Ailleurs, le long des boulevards, les immeubles de bureaux ont souvent remplacé les maisons bourgeoises. Quant à la porte de Hal, isolée au milieu des boulevards, les automobilistes qui la côtoient quotidiennement savent rarement qu'elle est le témoin d'une époque où la ville de Bruxelles était ceinturée d'une haute muraille en pierre.

LES PROMENADES





CASE DÉPART : LA PORTE DE HAL

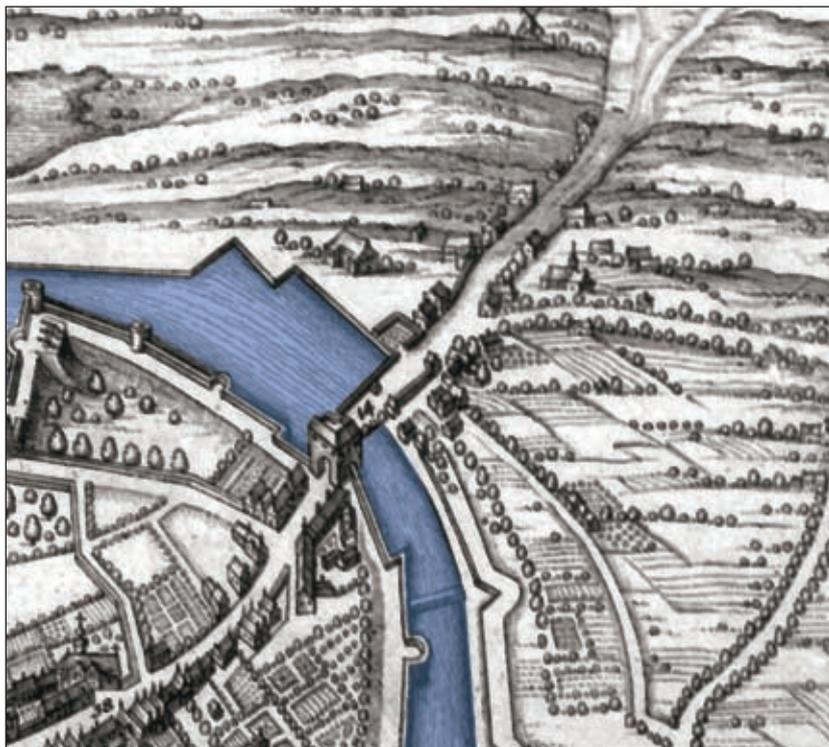
 Rendez-vous face à l'entrée principale de la porte de Hal du côté de Saint-Gilles.

La porte de Hal

La porte de Hal est une des anciennes portes de la seconde enceinte permettant l'accès à la ville de Bruxelles. Comme les six autres portes, elle était ouverte la journée et fermée la nuit. Un pont-levis, une herse et une gigantesque porte en bois la fermaient. Elle est aujourd'hui l'unique vestige monumental de l'enceinte du ^{XIV}^e siècle. Les larges boulevards qui aboutissent de chaque côté du bâtiment ont été aménagés à l'emplacement des remparts.

Sauvée de la destruction à maintes reprises, la porte de Hal devint l'un des premiers musées de Belgique en 1847, le Musée royal d'Armures, d'Antiquités et d'Ethnologie. Son style néogothique actuel est dû à l'architecte Henry Beyaert qui transforma la façade côté rue Haute et le sommet du bâtiment en 1868-1870. En 1976, la porte de Hal, devenue entre-temps Musée d'Armes et d'Armures, fut fermée au public pour rénovation. Parallèlement, fut entamée une étude archéologique dont les résultats ont été intégrés dans le projet de restauration.

La façade arrondie que vous voyez devant vous est restée quasiment inchangée depuis la construction du bâtiment au ^{XIV}^e siècle. À l'époque, la porte avait une fonction défensive et seules d'étroites meurtrières ouvraient le bâtiment vers l'extérieur. Les fenêtres ont été percées et élargies plus tard. Au-dessus de la voûte du passage central, vous apercevez deux trous quadrangulaires au travers desquels coulissaient les chaînes destinées à relever le pont-levis qui est évoqué par les planches de bois qui constituent le sol.



▲ Blaeu, J., Extrait du plan de Bruxelles, 1649. L'enceinte et la porte de Hal devancées par un fossé rempli d'eau.

Dans votre dos, dans la prolongation du passage venant de la porte de Hal, s'amorce la **chaussée de Waterloo** qui, dès le Moyen Âge, reliait Bruxelles à Uccle et à la forêt de Soignes en traversant tout d'abord le village d'Obbrussel, aujourd'hui la commune de Saint-Gilles. Le long de cette chaussée, plusieurs auberges pouvaient accueillir les voyageurs arrivés aux portes de la ville après la fermeture de celle-ci.

 Contourner le bâtiment par la gauche et vous arrêter à l'angle.

Sur ce côté du bâtiment, la couture entre la façade construite par Henry Beyaert et le bâtiment du ^{XIV}^e siècle est bien visible. Ces deux parties sont comme cousues l'une à l'autre : sur la gauche, les pierres plus jaunes et plus grandes du ^{XIX}^e siècle et, sur la droite, les pierres blanches et plus petites du bâtiment d'origine.



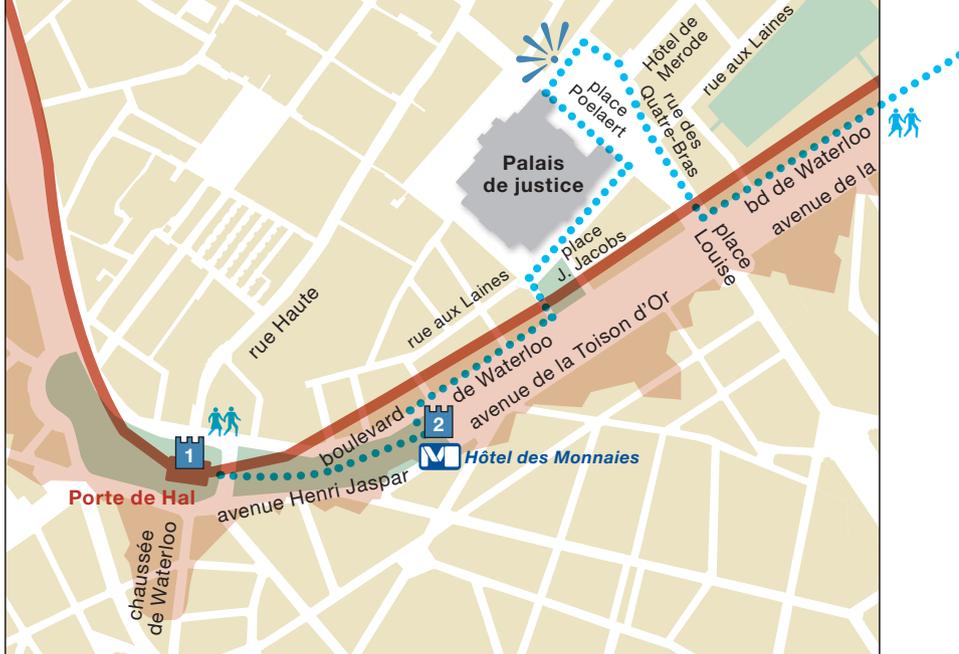


▲ Vitzthumb, P., *La porte de Hal et la rue Haute*, 1826

À votre gauche se trouve l'entrée de la **rue Haute**, l'ancienne artère médiévale sur laquelle s'ouvrait la porte de Hal. Jusqu'au début du **XIX^e** siècle, la rue et les maisons qui la bordaient se prolongeaient, à l'emplacement du boulevard actuel, jusque contre la façade du bâtiment. L'aménagement du boulevard du Midi au **XIX^e** siècle entraîna non seulement la destruction des premières maisons de la rue mais aussi le rehaussement du sol d'une partie du quartier, enterrant la porte de Hal de plusieurs mètres de ce côté.

 **Contourner la porte de Hal vers le haut, traverser vers le terre-plein central des boulevards et entrer dans le parc grillagé.**





I. DE LA PORTE DE HAL À LA PLACE DU TRÔNE

 Remonter tout le parc jusqu'à la station de métro *Hôtel des Monnaies*.

Sur l'ensemble du tracé des boulevards, le côté situé vers le centre de la ville, ici à gauche en montant, fut loti dès la première moitié du XIX^e siècle et jouissait à l'époque d'une vue remarquable sur la promenade arborée ainsi que sur les campagnes avoisinantes. Il fallut attendre la suppression, en 1860, de l'octroi et de la barrière qui le matérialisait pour voir l'aménagement et le lotissement de l'autre côté des boulevards, situé sur le territoire des communes limitrophes de Bruxelles. Ces voiries plus tardives, vis-à-vis des boulevards, sont qualifiées d'avenues et portent d'autres noms; numéros pairs et impairs se côtoient donc de chaque côté.

À gauche, à hauteur du terrain de sport, au **boulevard de Waterloo n° 115**, s'élève l'ancienne faculté de médecine de l'Université libre de Bruxelles qui fut fondée dans la foulée de la création de l'hôpital universitaire Saint-Pierre dans la rue Haute. Les trois ailes parallèles qui composent le bâtiment furent bâties dans un style Art Déco entre 1925 et 1928 sur les plans de l'architecte F. Malfait à l'emplacement d'une ancienne caserne de gendarmerie.



Depuis 1994, le bâtiment accueille le siège du Ministère de la Justice (Service public fédéral Justice). Dans les sous-sols de ce bâtiment, sont encore conservés une casemate ainsi qu'un tronçon de quelques dizaines de mètres d'une galerie d'escalpe des fortifications bastionnées construites à la fin du XVII^e siècle (pas accessible au public). Les travaux des tunnels métro et automobile ont fait disparaître de nombreux vestiges des fortifications qui avaient été simplement arasés et remblayés vers 1800.

Un peu plus haut, de l'autre côté, à hauteur de la plaine de jeu d'inspiration médiévale, la suite des maisons de maître de l'**avenue Henri Jaspar** est particulièrement surprenante. Elle constitue aujourd'hui un des rares tronçons des boulevards à avoir conservé de beaux exemples des constructions de caractère qui y furent érigées dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Les n^{os} **89-90** forment un ensemble de deux maisons sous une même façade néo-médiévale ponctuée de deux tourelles (1881). Au n^o **93**, un opulent hôtel de maître de style éclectique fut construit en 1874 par l'architecte J. Ramaekers. Cette maison fut la résidence du ministre H. Jaspar (1870-1939) dont le nom fut donné à l'avenue en 1947 (anciennement avenue de la Toison d'Or); elle est actuellement occupée par la Chambre nationale des Huissiers de Justice.

En face au n^o **103** du **boulevard de Waterloo**, se trouve un monumental immeuble de style éclectique et d'inspiration classique construit en 1910 par l'architecte P. Meewis à l'emplacement de petites maisons populaires pour la « Coppee House » siège des « Charbonnages du Centre », puissante entreprise industrielle belge dans le domaine du charbon et du coke. Le bâtiment a subi une rénovation lourde en 1991 avec démolition et reconstruction complète de l'intérieur.

 Descendre dans la station de métro *Hôtel des Monnaies*.



La courtine (station de métro Hôtel des Monnaies)

Dans la station de métro *Hôtel des Monnaies*, sur le quai en direction de *Delacroix*, une portion du parement d'un mur du ravelin de Sainte-Claire qui renforçait l'escarpe de la courtine comprise entre le bastion de la porte de Hal et le bastion de Castel-Rodrigo, découverte lors des travaux du métro en 1982 et étudiée par les archéologues de l'Université libre de Bruxelles, a été remontée par l'architecte J. Petit. Les fondations sont constituées d'un radier de bois et de sable posé sur une série de pieux. À ce radier, se superpose une fondation en moellons de pierre présentant quelques ressauts. Vient ensuite l'élévation du mur en pierres de taille récupérées formant un parement pour le cœur de la maçonnerie composé principalement de briques.



▲ Vitzthumb, P., *Promenade le long des remparts*, à l'avant-plan une tour médiévale incorporée au ravelin de St-Claire, 1824.

 **Ressortir de la station de métro *Hôtel des Monnaies* par le même accès, remonter le boulevard de Waterloo jusqu'à la place Jean Jacobs.**

En remontant le **boulevard de Waterloo**, au n° 93, une maison néo-classique typique de 1850 et au n° 94, une maison initialement identique à sa voisine, construite en 1849, mais transformée en 1904 dans le style Art nouveau par l'architecte J. Mockel pour une remarquable pharmacie.



La **place Jean Jacobs** du nom de l'orfèvre bruxellois (1575-1650) fondateur d'un collège pour étudiants brabançons à l'Université de Bologne, ouvre une perspective à partir du boulevard de Waterloo vers le palais de Justice. Elle fut aménagée, en 1890, selon les plans de l'architecte de la ville, P.-V. Jamaer, à l'emplacement de l'ancien hospice de la fondation Pachéco. Le côté sud de la place a conservé une suite de maisons de maître de style éclectique (n^{os} 1-3, 15 et 17) et Art nouveau (n^{os} 7 et 9) tout à fait remarquables, édifiées entre 1894 et 1904.

 Traverser la place et longer le palais de Justice jusqu'à la place Poelaert.

La **rue aux Laines** tire son nom du *Wollendries*. Situé en marge de la ville médiévale tout en dominant celle-ci, cet endroit accueillit un temps les potences des condamnés mais il était surtout constitué de terrains dévolus au séchage de la laine, opération artisanale très importante pour l'industrie drapière qui fit la fortune de Bruxelles entre la fin du XIII^e et le début du XV^e siècle. Avec la construction de la deuxième enceinte au milieu du XIV^e siècle, la plus grande partie de cette zone fut incluse dans les murs de la ville et le chemin qui y menait en prit le nom.



Le **palais de Justice**, gigantesque édifice de style éclectique, fut construit sur les plans de l'architecte J. Poelaert de 1862 à 1883. Sa construction nécessita la destruction de tout un quartier populaire exproprié dont les habitants furent déplacés non sans dommages économiques et sociaux. Des manifestations d'oppositions furent même organisées à l'occasion de l'inauguration du palais. Ce nouveau bâtiment permit d'asseoir la perspective de la rue de la Régence prolongeant celle de la rue Royale et du parc de Bruxelles, mais aussi de donner un caractère majestueux aux abords immédiats du bâtiment.

 Traverser la place Poelaert pour admirer le panorama.

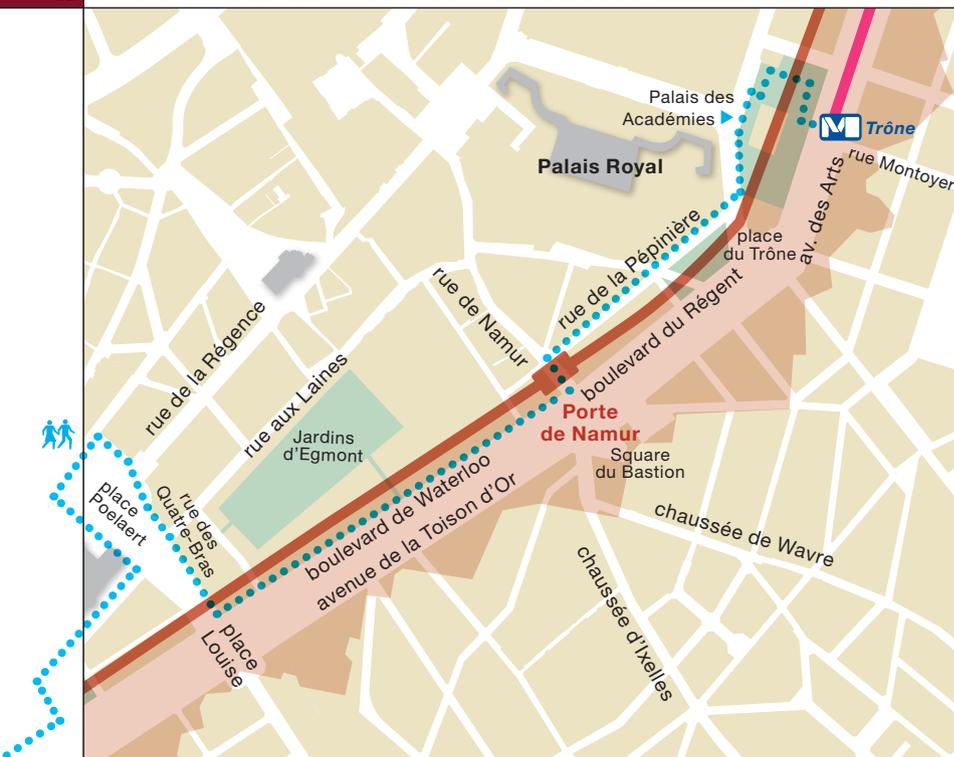
Ainsi, au pied du palais de Justice, la **place Poelaert** est aménagée comme le parvis de l'édifice. Pour ce faire, de gigantesques travaux furent nécessaires pour enterrer sous plusieurs mètres de remblai, les anciens jardins étagés de l'hôtel de Merode et du couvent des Minimes créant ainsi une esplanade artificielle surplombant la ville et offrant aujourd'hui un magnifique panorama sur celle-ci (Tour du Midi, Basilique de Koekelberg, Atomium, flèche de l'Hôtel de Ville). De l'autre côté, la place est également l'aboutissement de la prestigieuse promenade de l'avenue Louise. Un projet non réalisé avait d'ailleurs l'ambition de dégager totalement le côté ouest du palais de justice jusqu'au boulevard de Waterloo et la place Louise.



 Emprunter le passage souterrain pour piétons sous la rue de la Régence pour revenir vers le boulevard de Waterloo.

Face au palais de Justice, entre la rue de la Régence et la rue aux Laines, s'élève l'**hôtel de Merode** dont la rénovation complète s'est achevée en 2007. Il s'agit de l'un des derniers exemples conservés d'hôtels urbains de l'aristocratie des Pays-Bas sous l'Ancien Régime. Celui-ci conserve dans ses façades et ses intérieurs des vestiges des résidences des Mansfeld (xvi^e siècle), des Bournonville (xvii^e siècle) et des Merode (xviii^e-xx^e siècles).





Entre l'hôtel de Merode et le boulevard établi à l'emplacement des anciens fossés, se trouvait la plus haute tour de la deuxième enceinte de Bruxelles, la « Wollendriestoren » rebaptisée « Grosse Tour » à l'époque française et démolie en 1807. Elle assurait un rôle de guet primordial dans la défense de la ville et dans la prévention des incendies. De l'autre côté des boulevards, aboutissant à la place Stéphanie, la rue de la Grosse-Tour en conserve encore la mémoire.



▲ Cantagallina, R., *La rue aux Laines qui longe le rempart et la grosse tour*, v. 1615. *Vue intra-muros.*



▲ La place et l'avenue Louise, fin XIX^e siècle.

La **place Louise**, créée en 1840, fut d'abord appelée « porte de Charleroi ». Elle constituait une des nouvelles portes de la ville, percée urbanistique et point de perception de l'octroi. La place sera finalement baptisée du prénom de la première reine des Belges, épouse de Léopold I^{er}. Dès cette époque, elle fut un des endroits les plus fastueux du boulevard, bordée de cafés et de commerces de luxe. La place est également l'entrée vers l'avenue Louise ouverte en 1864 et dont la vocation de promenade mondaine et prestigieuse a perduré jusqu'à nous. En outre, elle relie la ville au bois de la Cambre, le plus grand parc urbain bruxellois.

 À l'angle de la rue des Quatre-Bras prendre à gauche, le boulevard de Waterloo en direction de la porte de Namur.

Le plus en vogue des nouveaux boulevards était, à l'origine, le boulevard de Waterloo, particulièrement la partie entre la place Louise et la porte de Namur. Bordé dans un premier temps de cafés, salons de consommation et glaciers, il vit rapidement apparaître de nombreux cinémas et boutiques de luxe (antiquités, chocolatiers, grands couturiers) qui font encore sa réputation. Cette fonction s'est également transmise à l'**avenue de la Toison d'Or** qui lui fait face, du côté de la commune d'Ixelles. Aux n^{os} **30-38**, se situe une grande villa néo-classique, une des plus anciennes constructions des boulevards. Au-dessus des magasins du rez-de-chaussée, s'étend une grande terrasse qui offrait aux habitants de la demeure un magnifique panorama sur les boulevards arborés.



Au n° 31 du **boulevard de Waterloo** deux hauts portails cintrés marquent l'entrée des écuries du palais d'Egmont construites en 1830-1832 par l'architecte T.-F. Suys dans le style néoclassique. Il s'agit d'une extension de l'hôtel des comtes d'Egmont dont la façade principale se situe rue aux Laines depuis le XVI^e siècle et qui a profité du démantèlement des remparts pour agrandir ses jardins et se doter d'une entrée sur le nouveau boulevard à la mode. Le palais d'Egmont, devenu propriété de l'État, accueille les salons de réception du Ministère des Affaires étrangères. Les jardins ont été transformés en parc public très agréable accessible par le passage central. Les écuries abritent quant à elles l'Institut supérieur pour l'Étude du Langage plastique (ISELP).



Les demeures bâties le long des boulevards comprenaient souvent une entrée cochère permettant aux chevaux et calèches d'accéder à la cour intérieure ou même à une grande écurie pour les plus riches hôtels de maître. Aujourd'hui, nombreux sont ces anciens hôtels de maître reconvertis en magasins de luxe. L'entrée se fait souvent encore par le passage cocher tandis que les cours intérieures et les écuries sont devenues des annexes de ces commerces. Au **boulevard de Waterloo**, remarquez notamment les anciens hôtels Calmeyn (1886) au **n° 27**, Maskens (1897-1912) aux **n°s 25-26**, Witouck de Medem (1875) aux **n°s 20-21** et même la maison personnelle de l'architecte J. Poelaert au **n° 13**, partie d'un groupe de quatre maisons néo-classiques construites en 1827.



Au bâtiment néoclassique situé au **n° 1** du **boulevard de Waterloo**, à l'angle de la **rue de Namur**, répond celui situé de l'autre côté de cette rue au **n° 1** du **boulevard du Régent**. Cet ensemble fut construit en 1835 sur des plans imposés par l'architecte de la Ville, A. Payen, pour former avec les pavillons d'octroi de la porte de Namur un ensemble symétrique marquant l'entrée de la rue de Namur. Le **carrefour dit «de la porte de Namur»** est en effet situé à l'emplacement d'une ancienne porte de la deuxième enceinte qui fut remplacée, après la démolition des fortifications, par deux pavillons d'octroi, petits bâtiments où étaient perçues les taxes sur les marchandises entrant dans la ville. Ces pavillons ont été déplacés à l'entrée du bois de la Cambre.



Le quartier prit un véritable essor au moment de l'abolition de l'octroi en 1860. Il devint même un des plus animés de la ville. La bourgeoisie aimait s'y retrouver dans les cafés, théâtres, casinos et autres commerces luxueux. Devenu aujourd'hui moins fastueux, il s'est démocratisé et popularisé et est toujours consacré au monde de la consommation. Durant le xx^e siècle, de très nombreux bâtiments furent démolis et reconstruits. Au pied de la tour qui domine le carrefour, le **square du Bastion** tire son nom des fortifications bastionnées construites au $xviii^e$ siècle pour protéger la porte. Vers l'extérieur de la ville, la porte de Namur ouvre sur la **chaussée de Wavre** et la **chaussée d'Ixelles**, chemins médiévaux, empierrés dès le xv^e siècle, qui menaient vers la vallée du Maelbeek, notamment à l'abbaye de la Cambre et, au-delà, vers la forêt de Soignes et Namur.

Cantagallina, R., La Porte de Namur extra-muros, 1613. ▼



▼ La Porte de Namur au début du XX^e siècle.



 Descendre la rue de Namur et prendre la première à droite, la rue de la Pépinière.

La **rue de la Pépinière** était autrefois un chemin de terre qui longeait la seconde enceinte à l'intérieur de la ville. Son nom vient de la culture de jeunes arbres qui s'étendait sur le talus de terre entre la rue elle-même et la muraille. La rue fut pavée à la fin du XVIII^e siècle; la maison au n° 34, trop restaurée en 1971, rappelle cette époque. Les autres bâtiments de la rue sont des maisons de style néoclassique et éclectique du XIX^e siècle ou des bâtiments plus récents. Le dernier bâtiment à droite (n° 47) dont l'imposante façade constitue l'un des éléments du décor de la **place du Trône** (n° 1) est dû aux architectes M. Polak et R. Théry en 1929-1930 dans un style Beaux-Arts inspiré du palais Royal.



 Traverser la place du Trône en passant au pied de la statue équestre et emprunter la rue Ducale.

La **place du Trône** constitue un point de repos prestigieux le long du boulevard du Régent ainsi qu'une ouverture depuis les boulevards vers le quartier royal. Face au boulevard, s'impose la **statue équestre en bronze du roi Léopold II**, œuvre du sculpteur Th. Vinçotte et de l'architecte F. Malfait, inaugurée en 1926. À l'arrière, la clôture monumentale du parc du palais Royal de Bruxelles, construite en 1868-1869 avec un grand portail ainsi que des vases et trophées, est due à l'architecte A. Balat, l'auteur également des transformations du palais Royal et de la place des Palais. De l'autre côté de la place du Trône, entre le boulevard du Régent et la rue Ducale, se trouvent le Palais des Académies et ses dépendances. Le bâtiment qui s'ouvre directement sur la place, précédé d'une balustrade courbe s'arrondissant autour d'une cour semi-circulaire, est celui des anciennes écuries qui accueillent aujourd'hui les bibliothèques des académies.



À l'arrière, au **n° 1** de la **rue Ducale**, on découvre le **palais des Académies** qui fait face à la place des Palais encadrée par le palais Royal, le parc de Bruxelles et la perspective sur la ville basse. Ce bâtiment néoclassique symétrique et épuré fut construit de 1823 à 1826 par les architectes Ch. Vander Straeten et T.-F. Suys pour le prince Guillaume d'Orange, fils héritier du roi Guillaume I^{er} des Pays-Bas. Après la

révolution belge de 1830, le bâtiment connut diverses affectations avant de devenir en 1876 le siège de l'Académie royale des Sciences, Lettres et Beaux-Arts fondée par l'impératrice d'Autriche Marie-Thérèse en 1769. Plusieurs autres académies belges élurent résidence par la suite dans cette « Aedes Academiarum ».



Le **jardin du palais des Académies** est clos du côté de la rue Ducale par une balustrade monumentale en pierre ornée de vases, de trophées et de statues, en harmonie avec la place des Palais et l'entrée du parc de Bruxelles tout proche. Plus discret et plus confidentiel que son grand voisin, le jardin du palais des Académies offre au promeneur un peu de calme et de tranquillité à deux pas de la circulation intense de la *petite ceinture*.



Traverser le jardin pour rejoindre le boulevard du Régent et traverser également ce dernier.

Descendre dans la station de métro *Trône* à l'angle de l'avenue des Arts et de la rue Montoyer. Emprunter le métro en direction de *Simonis*.



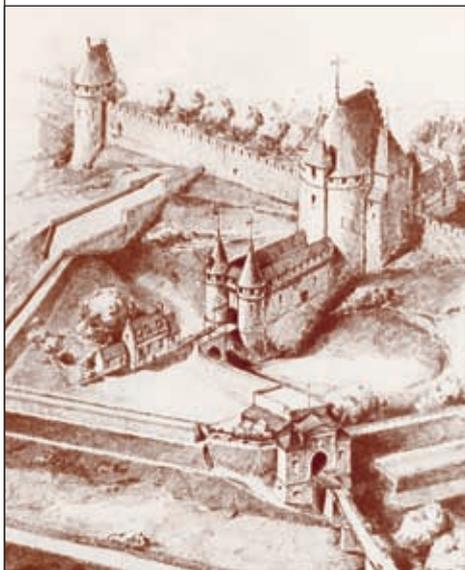
2. DE LA PLACE MADOU À LA PLACE ROGIER

 Descendre du métro à la station *Madou* et emprunter la sortie n° 1 «*chaussée de Louvain*»

La **place Madou** est aujourd'hui dominée par la tour élevée en 1963, à l'emplacement d'une partie des immeubles néoclassiques qui épousaient au XIX^e siècle la courbe de la place. Le peintre J.-B. Madou y habitait et, à sa mort en 1877, son nom fut attaché à la place. Elle est située à l'emplacement des défenses avancées de l'ancienne porte de Louvain. Celle-ci s'ouvrait dans la deuxième enceinte, du côté de la ville, vers la rue de Louvain et du côté de la campagne, vers la chaussée de Louvain. Depuis les années 60, la «*place*» Madou n'est plus qu'un souvenir; un important carrefour automobile de la *petite ceinture* s'est substitué à elle.



▲ Spaak, L., *La porte de Louvain, vers 1780.*



▲ Dhuicque, E., *Reconstitution de la porte de Louvain au XVII^e siècle, dessin hypothétique réalisé au XIX^e siècle. La porte est devancée par un imposant bastion.*

L'axe de la **chaussée de Louvain** est l'une des très anciennes artères médiévales de Bruxelles. Elle était densément bâtie aux abords de la porte, notamment de nombreuses auberges et cabarets. Dès le xv^e siècle, cette voie fut empruntée par la noblesse bruxelloise pour rejoindre les résidences de campagne qu'elle possédait dans la vallée du Maelbeek et par les souverains pour rallier leur domaine de chasse de Tervuren. Au début de la chaussée, la première rue à droite, la rue de la Charité, présente un tracé en forme de coude qui épouse celui des fortifications avancées aux abords de la porte; à l'extrémité de cette rue, le relief du rempart transformé en boulevard y est également encore bien visible.

Traverser le carrefour de la place Madou pour rejoindre la place Surllet de Chokier.

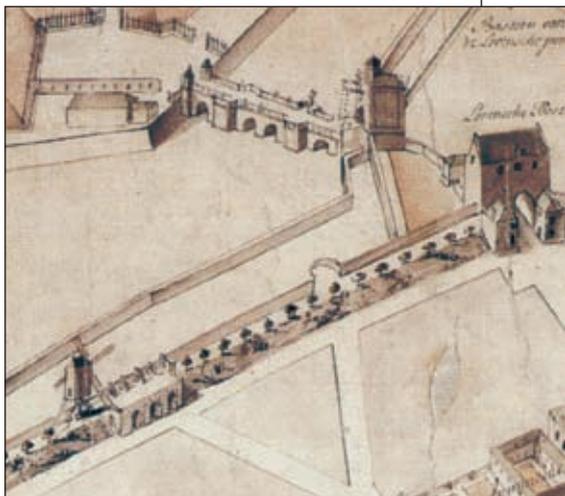
La **place Surllet de Chokier**, du nom du premier régent du royaume désigné par le Congrès national avant l'avènement du roi Leopold I^{er}, fut aménagée près de 40 ans après la construction des boulevards. Située dans l'axe de la rue du Congrès, elle fut désignée dans le cadre de la restructuration du quartier Notre-Dame-aux-Neiges en 1874. Ouverte également sur le boulevard, en face de la place Madou, elle était alors animée par de multiples commerces et cafés. Seules la maison au n° 3 et l'immeuble de rapport aux n°s 4-5 sont des témoins de cette époque. En 1930, une souscription publique permit l'érection, au centre de la place, de la **statue de La Brabançonne** réalisée par le sculpteur Ch. Samuel.



 Quitter la place par la rue du Nord.

La **rue du Nord** fut tracée en même temps que le boulevard Bischoffsheim à l'emplacement de l'ancien « chemin du rempart de Louvain » qui longeait la muraille depuis le **XIV^e** siècle. À proximité de ce chemin, un moulin à vent se trouvait sur le talus du rempart. Lors de la restructuration du quartier Notre-Dame-aux-Neiges au **XIX^e** siècle, la rue du Nord fut débarrassée de ses impasses et bordée de demeures bourgeoises néoclassiques ou éclectiques encore conservées du côté gauche de la rue.

Perpendiculaire à la rue du Nord, la **Petite rue du Nord** est une courte artère à l'allure très moderne, dont le tracé reprend celui de l'ancienne rue de la Batterie qui donnait accès à une batterie de canons sur le rempart.



▲ Anonyme, Extrait de plan de Bruxelles, vers 1750. La batterie de canons et le moulin sur le rempart à proximité de la porte de Louvain.

 Prendre à droite, la rue des Cultes et ensuite à gauche le boulevard Bischoffsheim

Au débouché de la rue des Cultes, mais de l'autre côté du boulevard, on remarque au **n° 13** de l'**avenue de l'Astronomie**, la maison communale de Saint-Josse-ten-Noode. Il s'agit à l'origine de la résidence néoclassique du violoniste Ch. De Bériot que la commune acheta en 1868 et fit transformer et agrandir en style Beaux-Arts en y ajoutant un nouveau porche et un clocheton central. Un peu plus loin à droite, un autre hôtel de maître de style Beaux-Arts fut construit en 1916 pour la famille Vaxelaire, propriétaire des grands magasins bruxellois « Au Bon Marché ».



Le **boulevard Bischoffsheim**, du nom d'un banquier, échevin et sénateur du XIX^e siècle, s'écarte quelque peu du tracé des anciens remparts. Les boulevards tracés au début du XIX^e siècle dans l'angle nord-est de la ville dessinent en effet un angle presque droit là où la deuxième enceinte présentait un virage largement amorti.

Dans l'écoinçon très boisé formé par l'angle des boulevards, se niche le **square Henri Frick** dont le tracé épouse celui d'un ouvrage avancé des fortifications bastionnées. Au centre s'élève un bâtiment néoclassique construit dès 1826 pour accueillir l'observatoire astronomique; en 1891 ce dernier fut déménagé à Uccle.

 **Quitter le boulevard Bischoffsheim et entrer sur la place des Barricades.**

Face au square, le boulevard Bischoffsheim s'ouvre sur la **place des Barricades** située à l'emplacement des fortifications avancées de la deuxième enceinte. Elle appartient au plan d'aménagement initial des boulevards (1825-1830), comme une aire de repos dans un style néoclassique sobre et très homogène du début du XIX^e siècle. Au centre, se dresse la statue de l'anatomiste bruxellois André Vésale (1514-1564) due au sculpteur J. Geefs et inaugurée en 1847. Le n° 4 accueillit l'exil de la famille Victor Hugo de 1866 à 1871. À côté du n° 9 de la place des Barricades, s'amorce la rue de la Révolution qui fut ouverte dans le cadre du plan de modernisation radical du quartier Notre-Dame-aux-Neiges décidé en 1874 afin d'y intégrer la place des Barricades.

Au tout début de la **rue de la Révolution**, entre le n° 18 et le n° 20 s'ouvre une impasse, le **chemin du Rempart du Nord**, qui constitue un vestige du chemin de ronde intérieur de l'enceinte médiévale du XIV^e siècle; il marquait la limite entre les terrains construits ou affectés à une activité urbaine et le talus qui permettait d'accéder à la muraille proprement dite.



 Revenir à la place des Barricades et emprunter la rue de la Sablonnière jusqu'à la rue Royale.

La **rue de la Sablonnière** tire son nom du terrain sablonneux des anciennes fortifications avancées de la deuxième enceinte qui servit en effet de carrière de sable dès la fin du XVIII^e siècle et jusqu'à l'aménagement des boulevards au début du XIX^e siècle. Dans ce quartier, le tracé des boulevards permit d'élargir substantiellement l'emprise urbaine. Mis à part quelques témoins du bâti de base des années 1835-1840, la rue se compose principalement de constructions en série de maisons bourgeoises de la fin du XIX^e siècle, typiques du quartier Notre-Dame-aux-Neiges.

Au débouché de la rue de la Sablonnière sur la rue Royale, la vue est monopolisée par l'imposant complexe architectural de l'**ancienne Cité administrative de l'État** construite de 1954 à 1984 dans le plus pur style fonctionnaliste. Elle eut souvent très mauvaise presse. En effet, à l'instar du palais de Justice, sa création nécessita la destruction de tout l'ancien quartier populaire dit « des Bas-Fonds ». Vendue par l'État à un promoteur privé, sa restructuration complète a débuté en 2006. La plus haute tour de ce complexe, l'ancienne « tour des Finances » du nom du ministère qui l'occupait, se situe précisément à l'emplacement de l'ancienne porte de Schaerbeek, là où l'enceinte médiévale barrait la chaussée menant vers le nord du Brabant.

La **rue Royale** se limitait à l'origine à l'allée bordant le côté occidental du parc de Bruxelles entre la place Royale et la place de Louvain. En 1822, elle fut prolongée jusqu'aux nouveaux boulevards. Elle donna ainsi l'emplacement des pavillons d'octroi de la porte de Schaerbeek qui remplacèrent la porte fortifiée démolie dès la fin du XVIII^e siècle et qui se situait un peu en retrait.

Spaak, L., ►
La porte de Schaerbeek,
vers 1780.



Cette « rue Royale prolongée » constitua, elle aussi, une agréable promenade bourgeoise qui menait au Jardin botanique mais contenta également les maraîchers des villages du nord de Bruxelles qui auparavant brisaient régulièrement les roues de leurs charrettes dans l'ancienne rue de Schaerbeek montant abruptement jusqu'à la porte du même nom à travers le quartier des Bas-Fonds. Quelques années plus tard, la rue Royale fut encore prolongée, au-delà de la porte de Schaerbeek, jusqu'à la place de la Reine au centre de laquelle allait être érigée l'église Royale Sainte-Marie dans le courant de la seconde moitié du XIX^e siècle. Les plans de tous ces développements sont dus à l'architecte J.-B. Vifquain auteur de l'ensemble du tracé des nouveaux boulevards. Il choisit d'ailleurs d'habiter dans une des nouvelles demeures construites sur la rue Royale « extérieure », face au Jardin botanique, à hauteur de l'actuel n° 165 et où s'élève aujourd'hui l'ancienne église du Gesù.



▲ Vitzthumb, P., *La porte de Schaerbeek après sa destruction, 1823. La porte a disparu mais ni les boulevards, ni les pavillons d'octroi ne sont encore aménagés.*

 Traverser la rue Royale, puis traverser le boulevard du Jardin Botanique.

Le **boulevard du Jardin Botanique**, qui s'élance de la porte de Schaerbeek à la place de l'Yser et qui est prolongé par le boulevard Léopold II jusqu'à la basilique nationale du Sacré-Cœur à Koekelberg, constitue l'une des plus importantes perspectives urbaines de Bruxelles. Avant l'arrivée de l'automobile et de la traction électrique, la forte déclivité du boulevard faisait la fortune des *stoempers* (en dialecte bruxellois, *stoempen* signifie « pousser avec force »). Ceux-ci prêtaient leurs services à tous les conducteurs de carrioles ou charrettes qui devaient graver la côte. C'est également une artère qui fut très animée au XIX^e siècle par les grands magasins, les hôtels et brasseries mondaines à la manière des boulevards parisiens. Ce fut également une des premières voiries de la capitale dotée de l'éclairage public au gaz.



▲ *Le boulevard du Jardin Botanique, XIX^e siècle.*

 Entrer dans le parc du Jardin botanique au niveau de la balustrade de la rue Royale et le parcourir de haut en bas, en empruntant la passerelle centrale qui longe le boulevard.

Inauguré en 1829, le **Jardin botanique** était, lui aussi, un espace prestigieux le long de la promenade des boulevards. Le bâtiment, construit dans un style néoclassique, associe la pierre à des matériaux modernes de l'époque, le verre et le métal. Il accueillait des serres ainsi que des locaux administratifs et scientifiques. En 1939, suite aux travaux de la jonction ferroviaire Nord – Midi, le Jardin botanique national proprement dit déménagea au domaine de Bouchout à Meise, au nord de Bruxelles.





▲ La construction du tunnel du boulevard du Jardin Botanique, 1957.

Bien qu'amputé de plusieurs centaines de m² par l'élargissement du boulevard, la création des tunnels routiers et ferroviaires et la percée du boulevard Saint-Lazare qui le divise en deux, l'espace vert fut reconverti en parc public et fait toujours la richesse du quartier. Le bâtiment principal a été transformé en centre culturel francophone et accueille de nombreux évènements avec beaucoup de succès. Le parc est parsemé de nombreux candélabres, fontaines et allégories évoquant le monde de la nature, œuvres d'artistes belges dont Ch. Van der Stappen et C. Meunier. Son aménagement actuel date de 1953 et est l'œuvre de l'architecte paysagiste belge R. Pechère.

Le fossé en eau qui protégeait le bastion de la Reine 3



À l'extrémité inférieure du parc, un grand étang oblong a pris la place d'une portion du fossé en eau qui protégeait le bastion de la Reine. Il s'agissait du point le plus haut où le fossé pouvait être mis en eau grâce aux sources actives un peu plus haut.

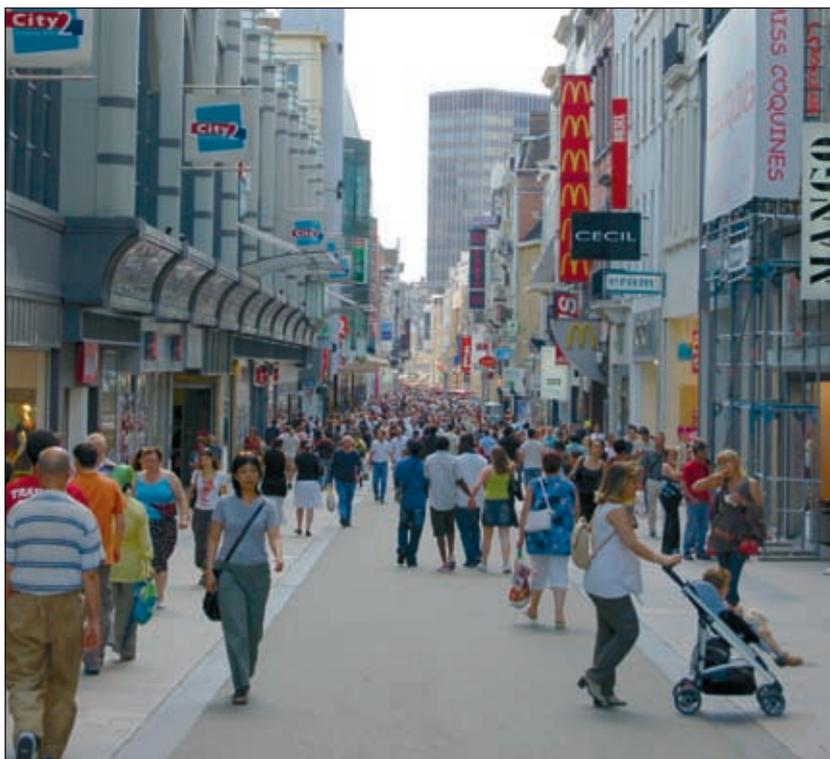


 Sortir du parc, emprunter la rue Gineste pour revenir sur l'avenue du Boulevard et rejoindre la place Rogier.

La **place Rogier** se situe à l'emplacement de l'enclos des pestiférés établis à l'extérieur de la ville peut-être déjà au Moyen Âge et remis en service aux XVI^e et XVII^e siècles avec le retour des épidémies. Le développement des fortifications avancées à cette même époque isola encore plus ces quelques masures avec leur chapelle, entourées d'un lopin de terre et d'un cimetière. Elles disparurent en même temps que les remparts avec l'aménagement des boulevards. Le creusement du métro en 1970 déboucha sur la découverte de tombes appartenant peut-être à ce cimetière.

▼ *L'ancienne gare du Nord sur la place Rogier au début du XX^e siècle.*





Quant à la place Rogier proprement dite, elle vit le jour en 1839 lorsque la rue Neuve fut prolongée jusqu'au boulevard sur les plans de l'architecte J.-B. Vifquain. La gare du Nord y trouva place quelques années plus tard et y attira de nombreux grands hôtels pour voyageurs. Démolie en 1956, la gare se situait à l'emplacement de l'actuelle tour Dexia. La place est en attente d'un réaménagement à la hauteur de sa vocation hôtelière internationale qui ne s'est jamais démentie.

 [Monter dans le métro ligne 2 à la station Rogier en direction de Simonis.](#)



3. DE LA PORTE D'ANVERS AU PETIT CHÂTEAU

 Descendre du métro à la station Yser, emprunter la sortie K.V.S.

La petite place quadrangulaire formée par l'élargissement de la **rue de Laeken** au carrefour avec le boulevard d'Anvers, ancienne place d'Anvers, constitue le dernier vestige de la porte d'Anvers qui disparut avec la suppression de l'octroi en 1860. Cette porte ne fut ouverte qu'après le début du démantèlement systématique des remparts à l'époque française et reçut tout d'abord le nom de « porte Napoléon » ; elle présentait alors deux petits pavillons d'octroi. Rebaptisée « porte Guillaume » sous le régime Hollandais, elle reçut une ordonnance plus imposante par la construction d'une arche monumentale qui fut démolie après la Révolution belge.

▼ La porte Guillaume, première moitié XIX^e siècle.



À l'origine, la rue de Laeken formait un coude vers l'est afin de rejoindre la porte de Laeken médiévale qui barrait et contrôlait en un seul ouvrage fortifié, la Senne et la chaussée qui la longeait en direction de Vilvoorde. Dans cette zone également, l'implantation des boulevards au début du XIX^e siècle permit d'augmenter l'emprise de la ville sur l'emplacement des anciennes fortifications et même au-delà. Leurs dernières traces sont donc à suivre en retrait des boulevards actuels, dans le quartier de l'ancien port de la ville.

 Prendre la rue de Laeken jusqu'au Théâtre royal flamand et contourner celui-ci par la gauche.

Au n° 146 de la rue de Laeken s'élève le **Théâtre royal flamand** un magnifique bâtiment de style néo-renaissance flamande construit en 1883-1887 sur les plans de l'architecte J. Baes et rénové très récemment. L'horizontalité de la façade avant et des façades latérales est accentuée par de longs balcons en fer forgé destinés à permettre l'évacuation simultanée de tous les spectateurs en cas de nécessité.



Ce théâtre fut construit à l'emplacement d'un grand entrepôt du XVIII^e siècle destiné aux marchandises en transit dans le port intérieur de la ville. La façade arrière du théâtre n'est autre que l'ancienne façade avant de cet entrepôt. Sous le fronton de cette façade beaucoup plus sobre et néoclassique, une inscription rappelle que ce bâtiment servit aussi d'arsenal au milieu du XIX^e siècle, avant d'être transformé en théâtre.



▲ Le bassin de l'Entrepôt et le théâtre royal flamand, fin XIX^e siècle.

L'espace ouvert qui fait face à cette façade occupe l'emplacement de l'ancien bassin de l'Entrepôt, un embranchement du port intérieur de Bruxelles creusé en 1639 et comblé au début du XX^e siècle. Une pièce d'eau centrale évoque dans le nouvel aménagement cette ancienne fonction du lieu. Sur le côté gauche court le **quai aux Pierres-de-Taille** et sur le côté droit, le **quai au Foin** dont les dénominations rappellent qu'y étaient déchargés les bateaux venant du canal de Willebroeck et qui transportaient le foin destiné principalement aux chevaux, dont ceux des armées, et les pierres destinées à la construction, notamment celle des fortifications bastionnées.

Emprunter le terre-plein central entre les deux quais.

De nombreux bâtiments, principalement des entrepôts, remontent encore à l'époque de la création du bassin, même si ils furent souvent fortement remaniés par la suite. Ainsi, le **n° 20** du **quai aux Pierres-de-Taille** présente une ordonnance classique pour ces grands entrepôts: un puissant pignon avec une grande entrée cochère restituée par une restauration récente ainsi que de larges baies centrales aux 1^{er} et 2^e étages destinées à faciliter la manutention des colis par un système de poulies. Le bâtiment voisin, au **n° 21**, avec son pignon en profil de cloche, présente des volumes semblables mais pour une fonction plus résidentielle.



Le n° 23 du **quai au Foin** est une ancienne maison de maître du xvii^e siècle. Elle fut transformée en raffinerie de sucre en 1767 et devint ainsi le lieu d'une des premières activités industrielles du quartier. Son état néoclassique actuel date du xix^e siècle lorsque ce bâtiment reçut une affectation scolaire qui est toujours la sienne.

 Traverser le quai du Commerce et emprunter la rue de la Forêt d'Houthulst jusqu'au canal

Le **quai du Commerce** bordait, à l'origine, le «bassin du Commerce», élargissement local du canal de Willebroeck qui fut creusé en 1829 à l'emplacement de la porte du Rivage. Cette dernière, ouverte au xvi^e siècle, permettait l'entrée du canal de Willebroeck dans la ville de Bruxelles au travers de la deuxième enceinte. Pendant tout le xix^e siècle, ce bassin du Commerce constitua le véritable port intérieur de Bruxelles et pouvait accueillir 150 bateaux; il fut comblé au début du xx^e siècle, lorsque le nouveau port fut construit à l'extérieur de la ville. Dans l'entre-deux-guerres, l'emprise de l'ancien bassin fut lotie d'une série d'immeubles à appartements de style Art Déco ou fonctionnaliste le long des boulevards d'Ypres et de Dixmude.





▲ *Le bassin du Commerce, vers 1900.*

La **rue Forêt d'Houthulst** fut tracée à la même époque que les boulevards à l'emplacement de l'ancien « Mestback » ou bassin de la « Ferme des Boues » dans lequel boues et déchets urbains étaient accumulés avant leur évacuation par bateau hors des murs de la ville. Elle est bordée par un important complexe d'habitations sociales. Un premier bâtiment aux n^{os} 19-25 fut édifié de 1913 à 1916. L'emploi de briques de couleurs contrastées, les lignes décoratives générales, les panneaux ornés de sgraffites et le dessin des ferronneries témoignent d'une influence de l'Art nouveau géométrique. En 1923, le Foyer bruxellois fit construire de part et d'autre de cette première construction deux autres vastes immeubles à appartements dans un style nettement plus sobre.

▼ *Cantagallina R., La porte du Rivage. Fête sur la glace, vers 1613.*



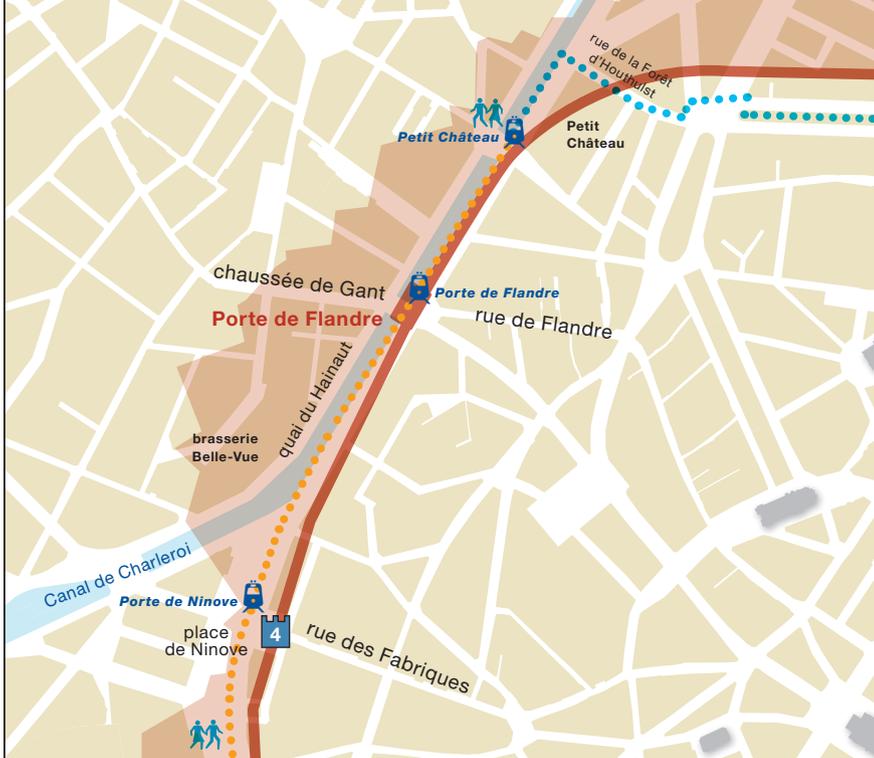
En face s'élève la façade latérale de **l'ancienne caserne du Petit Château** qui tire son nom d'un petit manoir établi depuis le **xvi^e** siècle aux marges de la trame urbaine, directement aux abords des remparts, mais toujours à l'intérieur des murs de la ville. Il fut occupé par plusieurs familles bourgeoises bruxelloises jusqu'à son achat par le gouvernement autrichien en 1775 pour y abriter une garnison. Avec l'aménagement des nouveaux boulevards et le creusement du canal de Charleroi, le site fut entièrement remanié mais conserva cette dernière affectation. La caserne du Petit Château dont la façade principale fait face au canal au **n° 27** du **boulevard du Neuvième de Ligne**, a été édifiée vers 1850 en style néo-Tudor. Elle est devenue aujourd'hui un centre d'accueil pour demandeurs d'asile (Fedasil).

▼ *Un pont sur le canal, face au Petit Château, 1898.*



 Traverser le boulevard du Neuvième de Ligne et longer le canal jusqu'au pont.





4. DU PETIT CHÂTEAU À LA PORTE DE HAL

 Monter dans le tram 51 en direction de *Montgomery* à l'arrêt *Petit Château* à hauteur du pont

Le **canal** reliant Bruxelles à Charleroi fut creusé dès 1827 dans les fossés du rempart fraîchement démolì. Il fut construit d'après les plans de l'architecte J.-B. Vifquain, qui dessina également l'ensemble des nouveaux boulevards. Cette voie d'eau, qui prolonge le canal de Willebroeck au-delà de Bruxelles en contournant le centre de la ville à l'emplacement des anciennes fortifications, avait une vocation industrielle de tout premier plan qui permit le développement des quartiers situés de part et d'autre et bientôt qualifiés de « Petit Manchester ». À la veille de la Première Guerre mondiale, le canal fut approfondi et tous les ouvrages d'art, ponts, écluses et vannes furent adaptés ou reconstruits; les travaux se poursuivirent jusque dans l'entre-deux-guerres.

 *Baignade dans le canal au niveau de la porte de Ninove, début XX^e siècle.*



 1^{er} arrêt du tram *Porte de Flandre*

Dans l'axe du **pont** reliant la **rue de Flandre** à la **chaussée de Gand**, un peu en retrait vers l'intérieur de la ville, se situe l'emplacement de l'ancienne porte de Flandre de la deuxième enceinte démolie dès la fin du XVIII^e siècle.



▲ Spaak, L., *La porte de Flandre*, vers 1780.

Borremans, *Les pavillons d'octroi de la porte de Flandre au bord du canal*, XIX^e siècle. ▼



De l'autre côté du canal, au n° 43 du **quai du Hainaut**, s'allongent les bâtiments, construits en 1916, de la célèbre **brasserie Belle-Vue** qui y produit des millions d'hectolitres de gueuze jusqu'au début de ce siècle. C'est aujourd'hui un musée où la bière n'est plus brassée que dans un but didactique.



▼ *Marchands de moules à la porte de Flandre.*





2^e arrêt du tram *Porte de Ninove*

Les pavillons d'octroi de la porte de Ninove

La **place de Ninove** occupe l'emplacement de la porte de Ninove qui fut ouverte en 1816 pour le percement de la chaussée de Ninove réalisé en 1827. Les deux pavillons d'octroi de style néoclassique sont conservés mais ne se trouvent plus exactement à leur emplacement d'origine suite aux modifications apportées au canal et au creusement du nouveau pertuis de la Senne qui court sous le boulevard.

▼ *Vitzthumb, P., La barrière d'octroi au niveau de la porte de Ninove, 1829.*





Une tour d'une hauteur de 46 mètres, située dans la **rue des Fabriques** au **n° 54** et visible depuis le boulevard, est un vestige marquant du passé industriel du quartier. Il ne s'agit pas d'une cheminée, mais bien d'une tour à plombs. Elle fut en effet destinée à la fabrication des plombs de chasse de 1898 à 1962. Le métal était amené à son point de fusion en haut de la tour dans une chaudière dont le fond était percé de trous. Le métal liquide tombait goutte à goutte dans un réservoir d'eau situé en bas de la tour; chaque goutte refroidie par l'eau devenait un plomb.



Juste après la place de Ninove, au **n° 9** du **boulevard de l'Abattoir**, une ancienne sous-station d'électricité, édifiée en briques rouges sur les plans de l'architecte de la Ville F. Malfait entre 1927 et 1930, se trouve à l'emplacement de l'ancienne « Petite Écluse » qui permettait au bras le plus occidental de la Senne, dit aussi « Senne de Ransfort » d'entrer en ville au travers des remparts de la deuxième enceinte.

 3^e arrêt du tram *Arts et Métiers*



En face, au **n° 50 du boulevard de l'Abattoir**, s'élève l'Institut des Arts et Métiers, construit à l'emplacement des anciens abattoirs municipaux entre 1926 et 1933 dans un esprit Art Déco par les architectes E. François et A. Dumont. L'arrondi en saillie marque l'entrée publique et correspond à une rotonde à l'intérieur du bâtiment. Le léger retrait de la travée centrale permet l'entrée des étudiants et donne accès aux salles de cours. La partie gauche du bâtiment est un agrandissement des années 1984-1985 dû à l'architecte J. Wybauw.

 4^e arrêt du tram *Porte d'Anderlecht*

Les pavillons d'octroi de la porte d'Anderlecht  5

À l'extrémité du boulevard de l'Abattoir, au carrefour avec la rue d'Anderlecht et la chaussée de Mons se trouvent encore les pavillons d'octroi de la porte d'Anderlecht, édifiés en 1836 dans un style néoclassique en 1836. Ils se situent à l'emplacement de l'ancienne porte d'Anderlecht de la deuxième enceinte. Aujourd'hui, ils accueillent le Musée des Égouts qui présente l'histoire du réseau d'égouttage bruxellois et donne accès au puits souterrain de la Senne qui coule sous les boulevards.

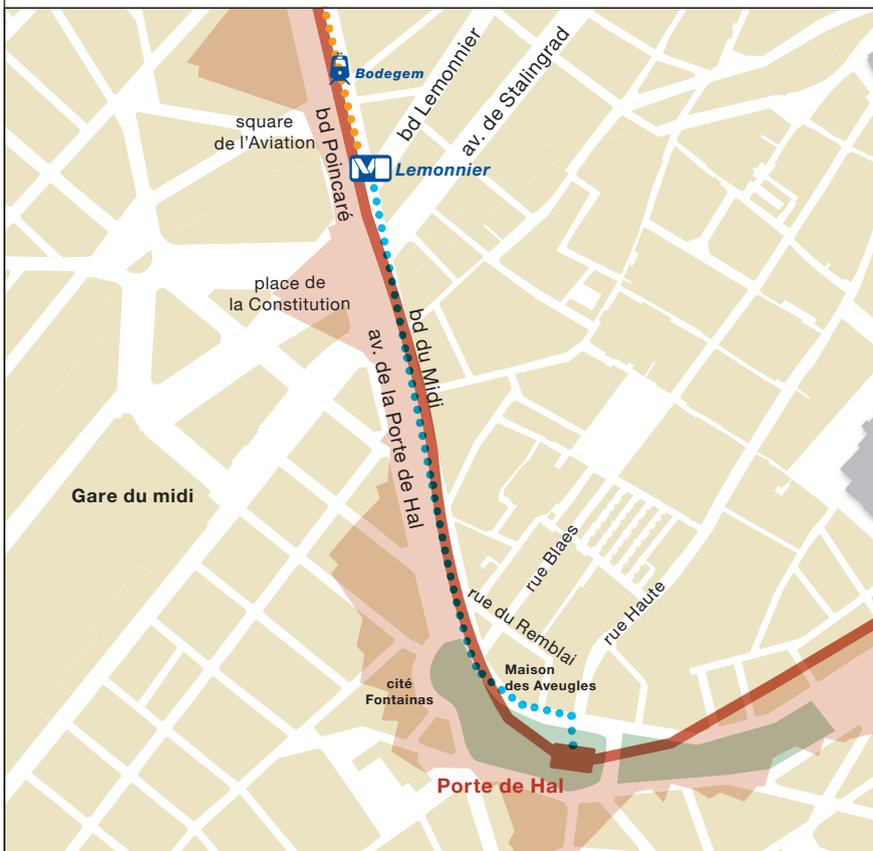
▼ Spaak, L., *La porte d'Anderlecht, vers 1780.*





 5^e arrêt du tram *Bodegem*

Le boulevard Poincaré s'ouvre vers le **square de l'Aviation** qui présente quelques belles façades d'influence Art nouveau et Art Déco, témoignage de la présence bourgeoise dans le quartier au XIX^e siècle. Au fond de la place, l'immeuble de la société d'assurance «la Prévoyance Sociale» fut bâti en 1912 dans un style Art nouveau tardif.



 Descendre du tram au 6^e arrêt et sortir par la station souterraine
Lemonnier



▲ Vitzthumb, P., *Démolition de la grande écluse du XIV^e siècle*, 1828.



Au débouché de la station, de l'autre côté des boulevards, au n° 77 du **boulevard Poincaré**, subsiste la «Grande Écluse» construite en 1871 pour réguler le cours de la Senne avant son entrée en ville. Cette fonction était déjà assurée au Moyen Âge par la «Grote Spuy» qui se situait à l'emplacement même du rempart de la deuxième enceinte. Le pertuis souterrain dit «voûtement de la Senne», construit de 1869 à 1871 au travers du centre de la ville dans l'ancien lit de

la rivière, nécessitait également une régulation des eaux entrantes pour éviter les inondations. L'écluse a été réaffectée en restaurant; on peut encore y voir le dispositif qui actionnait les vannes.

Le **boulevard Lemonnier** fut construit, à partir des années 1870, sur les voûtes du double pertuis de la Senne qui parcourait tout le centre ville par les boulevards Lemonnier, Anspach et Jacquain. Dans les années 1950, ce voûtement fut abandonné au profit d'un nouveau pertuis établi sous l'assiette des boulevards extérieurs entraînant la désaffectation de la «Grande Écluse» et permettant l'utilisation de l'ancien pertuis à d'autres fins: bassin d'orage et tunnel métro. À l'entrée du boulevard Lemonnier, au n° 218, une brasserie fut construite en 1934 dans un style moderniste par les architectes A. et Y. Blomme. Sur sa façade arrondie, une publicité d'origine vante la bière «Perle 28», fleuron de la brasserie Caulier, propriétaire de l'établissement. La maison voisine, n° 216, est une maison Art nouveau construite en 1916 sur les plans de l'architecte E. Blérot.



 Traverser le boulevard Lemonnier et suivre le boulevard du Midi jusqu'à la porte de Hal.

Après le boulevard Lemonnier, s'ouvre l'**avenue de Stalingrad** qui utilise l'assiette des voies de chemin de fer de la première gare sud de Bruxelles, dite «Gare des Bogards» qui était implantée à l'extrémité nord de l'avenue, place Rouppe. Dans les années 1860, la gare fut reculée à l'extérieur de la ville sur la place de la Constitution puis démolie en 1949. Aujourd'hui, la Gare du Midi accueille les terminaux Eurostar, Thalys et TGV au pied de l'impressionnante Tour du Midi.

▼ La gare du Midi, fin du XIX^e siècle.





Une **jonction ferroviaire** partiellement souterraine fut tracée au travers du centre ville entre 1903 et 1952 afin de relier directement les gares du Nord et du Midi. Le niveau établi pour le tracé entraîna la démolition des deux anciennes gares du Nord et du Midi et leur reconstruction en retrait de leur emplacement d'origine avec des quais surélevés. Le remarquable pont métallique qui enjambe le boulevard du Midi permet aux six voies parallèles de la «Junction Nord-Midi» d'entrer en ville.

Au n° **86** du **boulevard du Midi** se trouve le tout premier bâtiment scolaire conçu comme tel pour l'enseignement de la Ville de Bruxelles, l'ancienne école communale n° 6, actuellement école normale Charles Buls. Sa construction, sur les plans de l'architecte J. Poelaert remonte à 1849-1851.

La **rue du Remblai** forme un coude et s'ouvre à deux reprises sur le boulevard. Elle rappelle par son nom et son emplacement les milliers de m³ de terre qui furent acheminés au moyen de tombereaux attelés pour modifier le relief à cet endroit afin d'atténuer la pente.

▼ *Le boulevard du Midi et la porte de Hal, fin du XIX^e siècle.*



En face du boulevard du Midi, à hauteur du débouché de la rue Blaes, le front des façades de **l'avenue de la Porte de Hal** s'incurve pour accueillir la **cité Fontainas** construite en 1865 pour offrir un logement confortable aux instituteurs retraités. La façade néoclassique d'allure monumentale contraste avec la modestie des logements que l'édifice abritait à l'origine. Aujourd'hui, le bâtiment, devenu propriété de la commune de Saint-Gilles, est toujours affecté au logement.



Au n° 142, la Maison des Aveugles, un ancien hospice fondé par la Société royale de Philanthropie, offre au **boulevard du Midi**, dès 1855, une riche et élégante façade couronnée de créneaux signée de J.-P. Cluysenaar. Le bâtiment subit ensuite de nombreuses modifications et une transformation radicale en 1957 pour accueillir un hébergement médicalisé destiné aux personnes âgées.



▲ *L'Hospice des Aveugles, vers 1850.*

 Traverser le boulevard pour entrer dans le parc de la Porte de Hal

Texte et iconographie

Sophie T'Kint, Musées royaux d'Art et d'Histoire

Coordination

Stéphane Demeter, Direction des Monuments et des Sites

Comité scientifique

Stéphane Demeter, Direction des Monuments et des Sites

Pascale Ingelaere, Cabinet du Secrétaire d'État Emir Kir

Alexandra De Poorter, Musées royaux d'Art et d'Histoire

Crédits photographiques

Direction des Monuments et des Sites: 2, 4b, 16b, 20, 21, 23b, 25h, 42, 44h, 50h;

Bibliothèque royale de Belgique: 5, 6, 11h, 16h, 19, 34, 39, 48, 52h, 53b; Musées royaux des

Beaux-Arts de Belgique: 7, 22, 26h, 43b; Musée de la Ville de Bruxelles: 4h, 8, 9h, 29, 33b, 46, 50b;

Archives de la Ville de Bruxelles: 9b, 10, 11b, 12, 15h, 23h, 26b, 31h, 35h, 36h, 37b, 41, 43h, 44b, 45,

47b, 55b; Musées royaux d'Art et d'Histoire: 15b, 54b; BITC – O. Van de Kerchove: 14, 24b, 37h,

38; Ph. Lemaire: 17, 24h, 25b, 28, 32, 33h, 52b, 53h, 55h; Ben2: 27, 31b, 49; Latinis: 35b;

R.Grobet: 40; M. Gauthier: 51; Ch. Bastin & J. Evrard © MRBC: 30b, 36b; Ph. de Clerck: 54h;

P. Verbruggen © STIB Bruxelles: 18

Cartographies

Concepcion Ortigosa, Direction des Monuments et des Sites

Relecture

Marc Meganck, Musées royaux d'Art et d'Histoire

Design et production

Kaligram

Impression

Hayez

Couverture

Coupe longitudinale de la porte de Hal © M. Bollen

Carrefour de la porte d'Anderlecht © M. Gauthier

Éditeur responsable

P. Crahay, AATL – Direction des Monuments et des Sites

CCN – rue du Progrès 80, 1035 Bruxelles

Adresses utiles

www.septentrion-nwe.org | www.monument.irisnet.be | www.mrah.be

Dépôt légal: D/2008/6860/009

Brochure gratuite. Distribuée par la Direction des Monuments et des Sites
du Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale.